RH - Management - Pilotage

Recrutement inclusif : prévenir les discriminations et garantir l'égalité des chances.



La Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (art. L. 1131-2) stipule que :

« Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans. »

Au-delà du respect du cadre législatif qui encadre les activités professionnelles de recrutement, la mise en œuvre d'un recrutement dans la diversité représente un levier de sécurisation et d'amélioration du processus de recrutement, en permettant, notamment :

- D'inscrire son processus de recrutement dans une démarche de RSO, favorisant l' inclusion, la mixité ou l'égalité des chances;
- D'optimiser la qualité du recrutement, en réalisant des choix basés sur des critères objectifs, en **adéquation avec les besoins réels** de l'organisation ;
- Et ainsi, de renforcer la **fiabilité et la performance de la démarche de recrutement** (les « erreurs » de recrutement représentent un coût financier important pour les organisations)

Public visé

Tous publics en situation de recruter du personnel

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Maitriser et intégrer, dans ses pratiques de recrutement, la législation en matière de nondiscrimination;
- Prévenir les discriminations, favoriser la diversité des recrutements et sécuriser le processus de recrutement, par la mise en œuvre d'une démarche et l'utilisation d'outils adaptés.

Modalités de formation



A distance

• Durée: 7h

• Format de la formation : asynchrone

• Date de la formation : A compter du 1 juin 2025

Matériels pédagogiques personnels conseillés

Un ordinateur et préférentiellement celui utilisé dans les activités professionnelles

Contenu détaillé de la formation

- Accueil
 - Présentation des objectifs de la formation
 - Positionnement
- La législation sur les discriminations à l'embauche
 - Biais cognitifs, stéréotypes, préjugés discrimination
 - le cadre législatif
- Mise en œuvre d'une démarche de recrutement favorisant la non-discrimination
 - Étapes du processus
 - Outils associés
- Conclusion
 - Pour aller plus loin
 - Exercice d'évaluation
 - Autoévaluation des compétences acquises

Animation de la formation

La formation se déroule en asynchrone. Elle alterne des éléments théoriques et des exercices ou mise en situation.

Formateur-trice

Tutrice et conceptrice : Delphine Revert

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

Une attestation de formation est délivrée aux participant-e-s à l'issue de la session à laquelle ils / elles ont participé.

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à communiquer en cliquant sur le bouton "S'inscrire" qui apparaît sur cette page de présentation lorsqu'une ou plusieurs sessions sont programmées. Une demande de validation sera automatiquement adressée aux responsables désignés par les candidats. Après validation de ces derniers, vous serez informé-e par courriel de votre inscription définitive.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre du plan de formation de la structure qui vous emploie et est financée par le Fonds académique de mutualisation (FAM).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : <u>contact.pfr@ac-aix-marseille.fr</u>